

DOSSIER D'INSCRIPTION 2018 - 2019



INITIATION



**Compagnie d'Arc de Saint-Maur
55, quai de Bonneuil
94210 LA VARENNE SAINT-HILAIRE
Tel: 01-70-13-31-18
Mail: ciedarcstmaur@club-internet.fr
Site: <https://www.arcsaintmaur.fr>**

LES PRINCIPAUX RESPONSABLES

Président / Capitaine Jacques BOUTOLLEAU

Vice-Président / 1^{er} Lieutenant Gilbert OLIVIER

Secrétaire Jean Paul LE CORRE

Trésorier Alain BOUDERGUE

Officier de tir Alain BESSE

HORAIRES

La rentrée sportive aura lieu la semaine du 17 septembre 2018.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
12h		ESSILARC 12h-14h		ESSILARC 12h-14h			
			Salle de tir réservée : AS collège Louis Blanc 14h-17h			INITIATION Alain BE. 14h-16h	INITIATION Jean-Michel L. 14h30- 16h30
21h	INITIATION Alain BO. 18h-20h	INITIATION Adrien F. 18h-20h	ENTRAINEMENT Maxime R. 18h-20h	INITIATION Alain BO. 18h-20h	INITIATION Gregory G. 18h30- 20h30	ENTRAINEMENT Maxime R. 18h-20h	
					INITIATION Florian D. 19h-21h		

LES CATEGORIES

	Si votre date de naissance se situe :	Vous êtes
ADULTE	Avant le 01/01/1960	S3 = Sénior 3
	Entre le 01/01/1960 et le 31/12/1979	S2 = Sénior 2
	Entre le 01/01/1980 et le 31/12/1998	S1 = Sénior 1
JEUNE	Entre le 01/01/1999 et le 31/12/2001	J = Junior
	Entre le 01/01/2002 et le 31/12/2004	C = Cadet
	Entre le 01/01/2005 et le 31/12/2006	M = Minime
	Entre le 01/01/2007 et le 31/12/2008	B = Benjamin
POUSSIN	Après le 01/01/2009 - 10 ans révolu	P = Poussin

LES TARIFS

Le montant de l'inscription tient compte de la catégorie d'âge.

Catégorie	Part Fédérale	Part Compagnie	Total sans prêt de matériel
POUSSIN	30,00 €	113,00 €	143,00 €
JEUNE	50,00 €	129,00 €	179,00 €
ADULTE	76,00 €	151,00 €	227,00 €

Pour l'initiation ajouter 150€ qui comprennent le prêt de l'arc, les cours d'initiation et la fourniture du petit matériel (carquois, protections et flèches).

Pour les anciens adhérents ajouter 50 € pour le prêt de l'arc.

PIECES A FOURNIR

- **1 photo d'identité,**
- **La fiche de renseignements ci-jointe,**
- **La demande d'autorisation ci-jointe de diffusion de photos sur le site internet de la Cie,**
- **1 certificat médical.**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

2018 – 2019

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : Masc. Fem. Date de naissance : ____/____/____ Taille de vêtement : ____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____

Mail : _____ Profession : _____

Cocher les cases correspondantes à votre situation

Ecole de Tir : Oui Non
150 €

 €

Catégorie : Poussin Jeune Adulte
143€ 179€ 227 €

 €

Location d'Arc : Oui Non
50 €

 €

Mode de Règlement : Chèque Espèces

Total : €

Par la présente inscription :

- vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de la compagnie d'arc de Saint-Maur,
- les parents acceptent que leurs enfants mineurs, quittent la compagnie sans accompagnant.

Date et signature de l'archer ou de son responsable légal précédées de la mention "Lu et approuvé"

DEMANDE D'AUTORISATION DE DIFFUSION DE PHOTOS SUR INTERNET

Vous, ou votre enfant, êtes inscrit à la Cie d'Arc de Saint Maur pour la saison 2018/2019.

La Cie envisage de diffuser sur son site Internet (www.arcsaintmaur.fr) les photos prises dans le cadre des entraînements ou des diverses manifestations.

Conformément à la législation française, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation des personnes majeures ou responsables légaux avant de publier et diffuser des informations sur Internet.

Vous pouvez refuser ou accepter que les photos apparaissent sur le site de la Compagnie.

Afin de prévenir de tout problème, nous vous demandons de bien vouloir renseigner la fiche ci-dessous et de nous la faire parvenir avec le dossier d'inscription.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Jacques BOUTOLLEAU
Capitaine de la Compagnie d'Arc de Saint Maur

Madame, Monsieur,

autorise

n'autorise pas

La Cie d'Arc de Saint Maur à diffuser sur son site Internet : www.arcsaintmaur.fr, les informations sportives et les photos prises dans le cadre des activités sportives menées pendant la saison 2018/2019 de l'archer

Fait à le.....

Signature

Signature des responsables légaux pour les mineurs